

N° 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SÉANCE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 1957

Deux heures et demie de l'après-midi

PRIÈRE

M. Diefenbaker, membre du conseil privé de la reine, dépose devant la Chambre,—Copie (en français et en anglais) de la lettre adressée le 31 octobre 1957 aux premiers ministres des provinces par le premier ministre du Canada au sujet de la conférence fédérale-provinciale sur les relations fiscales qui doit avoir lieu à Ottawa les 25 et 26 novembre 1957.

M. Johnson (Kindersley), appuyé par M. Argue, présente, avec la permission de la Chambre, le Bill n° 22, Loi modifiant la Loi sur le Sénat et la Chambre des communes, qui est lu une première fois et dont la deuxième lecture est fixée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Hees, appuyé par M. Pearkes, propose,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier le projet de résolution suivant, que Son Excellence a recommandé à la Chambre:

Qu'il y a lieu de présenter une mesure législative, en vue d'autoriser et d'assurer la construction, par la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, d'une ligne ferroviaire depuis Optic Lake jusqu'à Chisel Lake, dans la province du Manitoba, soit une distance d'environ cinquante-deux milles, suivant une dépense estimative de \$8,840,000, cette dépense ne devant pas dépasser de plus de quinze pour cent ladite estimation; de permettre à ladite Compagnie de chemin de fer d'acheter de l'*International Nickel Company of Canada, Limited*, une ligne ferroviaire depuis un point sur la ligne du chemin de fer de la Baie d'Hudson à ou près Sipiwesk jusqu'à un point sur la rivière Burntwood à ou près Mystery Lake, dans la province du Manitoba, soit une distance d'environ trente milles, à un prix ne dépassant pas \$5,400,000. La mesure autorisera ladite Compagnie de chemin de fer à émettre des valeurs